Lifting Solutions Group
Axel Johnson International

Vérification Générale Périodique de vos systèmes hydrauliques

Informations du produit



Le Code du Travail impose aux employeurs la vérification générale périodique des systèmes hydraulique. En cas de manquement à ces contrôles, l'employeur s'expose à des risques de dommages corporels et matériels, des sanctions financières et des poursuites judiciaires et pénales pouvant atteindre 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Un bon entretien de vos systèmes hydrauliques est vital pour éviter les arrêts de production, les coûts et les situations dangereuses inutiles. Cet entretien dépend de l'utilisation et de l'environnement dans lequel le système est utilisé.

Chez Traction Levage, nous pouvons réparer et entretenir vos appareils hydrauliques en suivant des procédures rigoureuses afin d'assurer à vos employés des appareils sûrs et fiables.

Avant la remise en service, l'appareil est toujours soumis à un test dynamique.

Besoin d'une inspection de vos systèmes hydrauliques ? Alors demandez un devis à nos équipes via notre site internet

... En savoir plus

Traction Levage
marketingtl@traclev.com

© Novembre 2026 - Tous droits réservés